

Image not found or type unknown



Saisie sur compte et délai de prescription

Par ladymina, le 10/08/2015 à 12:50

Bonjour,

J'ai contracté un crédit Oney de 5000€ en 2007. Mon dernier impayé date de 2008-2009. L'huissier de ma commune de résidence où j'habitais a fait un blocage de 5700€ auprès de ma banque et on m'a prélevé sur mon ldd 450€, il ne me restait pas 500€ pour vivre et je suis au RSA un jugement a été rendu en janvier 2015 et je n'étais pas au courant. L'huissier me dit que c'était l'unique prélèvement mais je n'y crois pas car ma banque m'a dit saisie de 5700€. Que dois - je faire? Aidez - moi svp

Merci